



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

PROXY

Rue Notre Dame
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD
France

N° : FAC00000022

Date : 16/04/2025

N° client : 26

Réf. : Réf. aux BDL00000054 BDL00000081 BDL00000107

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000054 du 12/03/2025					
PONTE 12.03.25 DLC 09.03.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	10,00	Ens	6,00 €	60,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				60,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000081 du 20/03/2025					
PONTE 19.03.25 DLC 16.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	8,00	Ens	6,00 €	48,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				48,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000107 du 27/03/2025					
PONTE 25.03.25 DLC 22.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	8,00	Ens	6,00 €	48,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				48,00 €	



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

PROXY

Rue Notre Dame
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD
France

N° : FAC00000022

Date : 16/04/2025

N° client : 26

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	156,00 €	5,50%	8,58 €

Total HT	156,00 €
TVA	8,58 €
Total TTC	164,58 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

164,58 € au 31/05/2025

Le montant total s'élève à cent soixante-quatre euros et cinquante-huit centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).